



SEJOUR DES GÈMES À VILLARD DE LANS REGLEMENT

NOM : Prénom :

Au Domaine des Girards :

Respecter :

- ✓ Les personnes quelles que soient leurs fonctions (directeur, animateurs, personnels de service,...). **La politesse est la règle d'or.**
- ✓ Les locaux. Toute détérioration sera facturée en fin de séjour.
- ✓ Les horaires (de repas, de rassemblements, d'extinction des feux,...).

En activité :

Respecter :

- ✓ Toutes les consignes de sécurité données par les animateurs, les guides et les enseignants du collège.
- ✓ L'environnement naturel (faune, flore,...)
- ✓ Le matériel mis à disposition.

Rappel :

Le règlement du collège reste en vigueur dans le cadre de cette sortie scolaire.

Tout comportement déplacé en activité ou au centre entraînera le renvoi immédiat, les frais de déplacement et d'accompagnement restant à la charge de la famille.

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Madame, Monsieur autorisent les organisateurs à prendre toute décision de transport et d'intervention chirurgicale en cas d'urgence.

Tel. Fixe :

Tel. Portable :

Si nécessaire, préciser les problèmes particuliers de l'élève (santé, régime alimentaire, traitements, ...) :

-
-
-

Signature des parents :

Signature de l'élève